



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la **salle du Centre Culturel (Rez-de-chaussée)** comme l'autorise l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'Etat d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid 19, pour la réunion qui aura lieu le :

LUNDI 25 MAI 2020 à 17 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal.
2. Élection du Maire.
3. Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire.
4. Élection des Adjoints au Maire.
5. Lecture de la « Charte de l'Elu local »
6. Délégations permanentes du Conseil Municipal à Monsieur le Maire ou en cas d'absence ou d'empêchement au Premier Adjoint.

Fait à Port-Vendres, le 19 mai 2020

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint suppléant
Georges Grau

